

Paris, le 17 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE S'ENGAGENT EN FAVEUR DE LA MOBILITE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe, Jean-Baptiste Dolci, Vice-président, Bruno Arbouet, Directeur Général, et Gilles Mirieu de Labarre, Président de Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC), ont signé le 17 décembre une convention de partenariat afin de renforcer, de structurer, d'accélérer le retour à l'emploi ou à la formation des chercheurs d'emploi accompagnés par SNC et de soutenir leur mobilité résidentielle et professionnelle.

Dans la lutte contre le chômage et l'exclusion, les Partenaires sociaux d'Action Logement et Solidarités Nouvelles face au Chômage s'engagent par la signature de cette convention à faire connaître l'ensemble des aides distribuées par Action Logement permettant de favoriser l'accès et/ou le retour à l'emploi et ainsi renforcer le lien emploi logement.

Le groupe Action Logement et SNC partagent les enjeux que sont la lutte contre le chômage et l'exclusion, la lutte contre la fracture sociale et territoriale, le maintien dans le logement et l'amélioration des situations économiques.

Dans le cadre de ce partenariat, Action Logement et SNC ont identifié les axes de travail communs visant à accompagner et informer les chercheurs d'emploi suivis par SNC de l'offre de services Action Logement et notamment de la mesure « aide à la mobilité emploi-logement » du Plan d'Investissement Volontaire, du CIL-PASS ASSISTANCE®, de l'AVANCE LOCA-PASS® et de VISALE.

L'AIDE A LA MOBILITE EMPLOI-LOGEMENT :

Le Plan d'Investissement Volontaire mobilise une enveloppe de 100 millions d'euros pour faciliter le déménagement des salariés se rapprochant de leur lieu de travail actuel et futur. Il s'agit d'une aide de 1 000 € distribuée par Action Logement à une personne en situation d'emploi ou d'accès à l'emploi afin de faciliter le rapprochement du domicile du lieu de travail ou de faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation et le recrutement.

Le CIL-PASS ASSISTANCE® :

Afin d'accompagner les salariés en difficultés de logement, les demandeurs d'emploi depuis moins de 12 mois et les anciens salariés d'une entreprise assujettie à la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction), ACTION LOGEMENT s'est doté d'un service d'accompagnement social dénommé CIL-PASS ASSISTANCE® dont l'objectif est de favoriser l'accès ou le maintien dans le logement de ces publics.

L'AVANCE LOCA-PASS® :

Pour financer le dépôt de garantie demandé par le bailleur, l'AVANCE LOCA-PASS® est un prêt sans intérêt proposé aux moins de 30 ans en formation professionnelle ou en recherche d'emploi et aux

salariés du secteur assujetti, d'un montant maximum de 1 200 € à rembourser sur une durée maximale de 25 mois.

Visale :

Visale est une caution gratuite offrant une sécurité pérenne, dont les bénéficiaires sont tous les salariés ou les titulaires d'une promesse d'embauche de plus de 30 ans ou tous les demandeurs d'emploi depuis moins de 6 mois. Cette garantie de loyer et charges impayés couvre toute la durée d'occupation jusqu'à 36 mensualités (9 pour les résidences collectives, étudiantes et le parc social).

Par ailleurs, la convention de partenariat prévoit qu'Action Logement pourra mobiliser parmi ses collaborateurs, des volontaires désireux d'agir, dans un cadre bénévole en tant qu'accompagnateurs, pour aider les chercheurs d'emploi dans leur démarche d'insertion professionnelle, à valoriser leur projet professionnel, à reprendre confiance en eux.

A propos de ce partenariat, **Jean-Baptiste Dolci, Vice-président d'Action Logement Groupe** a déclaré :

« Par la signature de ce partenariat avec SNC, Action Logement, affirme les nouvelles ambitions du Groupe visant à soutenir les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés et réaffirme ses engagements forts de nature citoyenne en faveur des politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage afin de relever le défi fixé par notre gouvernance paritaire de conforter notre utilité sociale au bénéfice de l'ensemble des salariés et de la mixité sociale des quartiers. »

Gilles Mirieu de Labarre, Président de SNC a déclaré :

« Les problématiques de logement et de mobilité géographique apparaissent nettement en filigrane des différents travaux menés par SNC. Nous le savons, lorsqu'elles sont cumulées, les difficultés d'accès à l'emploi et au logement fragilisent les individus et peuvent les conduire à basculer dans la précarité et l'exclusion. C'est pourquoi nous nous félicitons de ce partenariat avec Action logement qui grâce à une démarche commune d'information et d'accompagnement, renforce nos solutions en faveur des chercheurs d'emploi. C'est là la première étape d'un partenariat que nous souhaitons pérenne qui sera amené à se développer. »

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 53 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement - @Services_AL / www.visale.fr - @Visale.fr

A PROPOS DE SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE

Solidarités Nouvelles face au Chômage a été créée en 1985 pour lutter contre le fléau du chômage et soutenir les chercheurs d'emploi grâce à l'engagement de citoyens bénévoles. Elle agit autour de 3 axes :

- L'accompagnement des chercheurs d'emploi dans la définition de leur projet et de leurs recherches

- La création d'emplois solidaires
- La défense des intérêts des chercheurs d'emplois auprès des institutions publiques

Aujourd'hui, l'association coordonne 2 500 bénévoles répartis dans 200 groupes de solidarité partout en France. Plus de 62% des 4 000 personnes accompagnées trouvent chaque année une issue positive à leur démarche.

Plus d'informations sur : www.snc.asso.fr

CONTACTS PRESSE

Action Logement :

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France Bergamo : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com

Solidarités Nouvelles face au Chômage

Pauline Simon / 06 29 80 36 15 / 01 42 47 14 31 / pauline.simon@snc.asso.fr